



IBPT

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT publie les chiffres-clés économiques du secteur postal

Bruxelles, le 15 décembre 2014 - L'IBPT publie dans son observatoire les chiffres-clés économiques relatifs au secteur postal pour l'année 2013. Une tendance étonnante en ressort: malgré une baisse des volumes et des revenus en 2013, les investissements dans le secteur postal ont augmenté. bpost a augmenté les prix de la poste aux lettres de 2,6% et a consolidé sa part de marché sur le segment concurrentiel des colis et des envois express.

Depuis le début de l'année 2012, l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) a mis en place de manière pérenne un observatoire du marché des activités postales en Belgique. Les indicateurs présents dans cet observatoire 2013 ont pour objectif d'offrir une représentation de la structure du marché à destination de l'ensemble des parties prenantes du secteur postal.

Voici quelques-unes des principales tendances pour 2013:

Les investissements ont augmenté de 4% en 2013; le nombre d'emplois a légèrement diminué, de 2,6%

En 2013, 152 millions d'euros ont été investis dans le secteur postal par les opérateurs¹, soit une hausse de 4% par rapport à 2012. Le nombre d'emplois dans le secteur postal en Belgique a diminué de 2,6% entre 2012 et 2013. Avec plus de 32 000 emplois directs, le secteur postal représente 0,96% de l'emploi total en Belgique en 2013. Le nombre de salariés des opérateurs alternatifs représente environ 20% de ces emplois.

Le revenu total du secteur postal a diminué de 2,1% en 2013

D'un point de vue général, le marché postal décroît légèrement par rapport à 2012, ce malgré la bonne tenue du segment des colis et de l'express. bpost conserve une part de marché importante, mais en légère diminution depuis 2010: cette diminution est liée à la croissance du marché des colis, sur lequel la concurrence est plus développée du fait notamment de la présence des grands expressistes internationaux.

La part des revenus afférents à la fourniture de services postaux dans le PIB belge est restée constante entre 2010 et 2012. Il est toutefois constaté pour l'année 2013 une très légère baisse, à 0,79% du PIB. Le revenu total du secteur postal a baissé de 2,1% entre 2012 et 2013, pour s'établir à 3.041 millions €, alors qu'il avait connu une hausse de 2,3% entre 2011 et 2012. Ce déclin est lié à la baisse des revenus sur le segment de la poste aux lettres, qui n'est pas entièrement compensée par la hausse des revenus observée sur le segment des colis et de l'express:

¹ Sauf pour ce qui concerne bpost, le montant des investissements correspond aux évolutions nettes des immobilisations sur 2010 et sur 2011. Il s'agit donc de la formation nette de capital fixe.

- Avec une croissance de 6,8% par rapport à 2012, le segment des colis et de l'express surpasse la croissance de près de 4% observée en 2012. Depuis 2010, les revenus liés aux colis et à l'express ont augmenté de près de 23%.
- En revanche, le segment de la poste aux lettres est marqué par un recul significatif en 2013 de 7,3% en valeur par rapport à 2012 et ce malgré l'augmentation des prix introduite par bpost.

Les volumes par travailleur ont diminué de 2,6% en 2013; moins de 20 envois par habitant

Le recul constaté du marché de la poste aux lettres en valeur se retrouve dans l'évolution du marché en volume. Le volume de courrier par travailleur en Belgique (incluant les employés, tous secteurs confondus, et les travailleurs indépendants) décroît ainsi de 2,6% entre 2012 et 2013, et le volume de courrier par habitant décroît de 3,6% sur la même période, passant ainsi sous le seuil de 20 objets par habitant et par mois.

Les prix de bpost ont augmenté de 2,6% en 2013

Le tarif facial de la lettre Prior en Belgique est passé de 0,75€ en 2012 à 0,77€ en 2013, ce qui représente une augmentation de 2,6% du prix de vente de la prestation d'acheminement et de distribution. Le prix de la prestation d'acheminement et de distribution de la lettre au format standard en Belgique se situe parmi les plus élevés en Europe. Cependant, il convient de noter qu'il agit d'un prix à l'unité. bpost pratique un tarif plus faible pour les timbres vendus en nombre (à partir de 10 timbres). En 2013, ce prix s'établissait à 0,67 € par timbre contre 0,65 € en 2012 et 0,61 € en 2011, à partir de 10 timbres achetés.

La part de marché de bpost a augmenté en 2013 et dépasse les 20% pour les colis et l'express

La concurrence est intense sur ce segment qui connaît un développement dynamique: entre 2012 et 2013, les revenus des colis et de l'express ont augmenté de 6,8%. Les opérateurs privés alternatifs sont très actifs en Belgique sur le segment des colis et de l'express, de même que les opérateurs de service universel nationaux des pays voisins, qui sont présents en dehors de leur marché national, à travers leurs filiales. Sur ce segment, la part de marché de bpost est en augmentation constante, et dépasse les 20% en 2013. Les 4 expressistes internationaux (DHL, Fedex, UPS et TNT) représentent, ensemble, plus de 60% en valeur de ce marché.

Pour de plus amples informations (à l'attention des journalistes), prière de contacter:

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél.: 0477 97 67 28

Plus d'infos: www.ibpt.be

IBPT

Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35

1030 Bruxelles

Tél. 02 226 88 88

Fax 02 226 88 77

info@ibpt.be